

PLAN STRATÉGIQUE 2023 - 2027



ISBN 978-2-550-93550-6 (version imprimée)
ISBN 978-2-550-93551-3 (version électronique)

Tous droits réservés pour tous les pays. © Gouvernement du Québec - 2023







POUR VOUS

PLAN STRATÉGIQUE 2023-2027

SÛRETÉ DU QUÉBEC

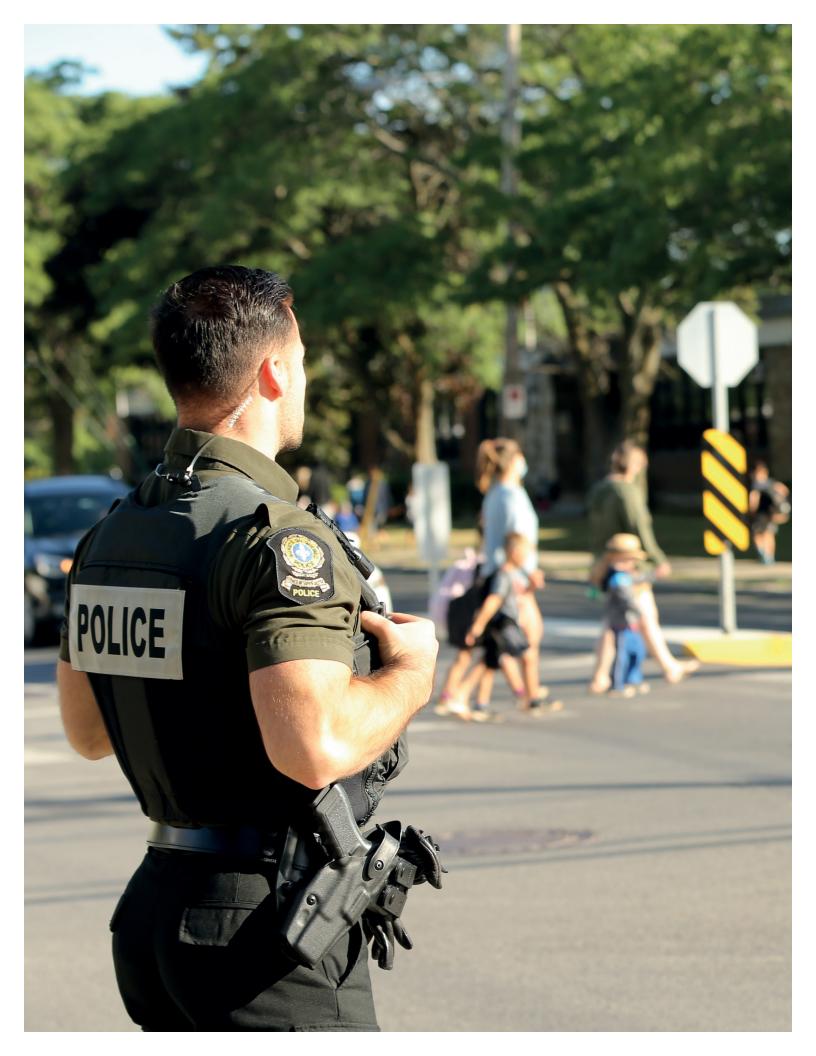


TABLE DES MATIÈRES

| MESSAGE DU MINISTRE | VI |
|--|-----------------|
| MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE | VII |
| L'ORGANISATION EN BREF | 1 |
| Mission | 1 |
| Vision | 1 |
| Valeurs | 2 |
| Chiffres clés. | 3 |
| ANALYSE DE L'ENVIRONNEMENT | 5 |
| Contexte externe | 5 |
| Contexte interne | |
| CHOIX STRATÉGIQUES | 11 |
| Enjeu stratégique 1 : Des services adaptés en continu qui tiennent compte des attentes évolutives de la population du Québec | 11 |
| Enjeu stratégique 2 : Un environnement sécuritaire en collaboration avec les acteurs du milieu | 13 |
| Enjeu stratégique 3 : Une organisation innovante et performante | 17 |
| Enjeu stratégique 4 : Un employeur de choix offrant une culture organisationnelle saine, inclusive et divers | ifiée 18 |
| TABLEAU SYNOPTIQUE | 21 |

MESSAGE DU MINISTRE

Madame Nathalie RoyPrésidente de l'Assemblée nationale du Québec
Hôtel du Parlement
Québec (Québec) G1A 1A3



Madame la Présidente,

C'est avec plaisir que je dépose à l'Assemblée nationale le Plan stratégique 2023-2027 de la Sûreté du Québec.

Conformément aux dispositions de la Loi sur l'administration publique (RLRQ, chapitre A-6.01), ce plan présente les orientations stratégiques et les objectifs que la Sûreté s'est fixés au cours des quatre prochaines années afin de répondre aux principaux enjeux auxquels elle doit faire face.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, mes salutations distinguées.

Le ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de l'Estrie,

François Bonnardel



MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Monsieur François Bonnardel

Ministre de la Sécurité publique Ministre responsable de la région de l'Estrie 2525, boulevard Laurier, 5e étage Québec (Québec) G1V 2L2



Le Plan stratégique 2023-2027 de la Sûreté du Québec est le fruit d'une réflexion structurée et collective qui met en avant les orientations et les objectifs qui guideront la manière dont notre organisation remplira sa mission au cours des quatre prochaines années. Ce plan définit les choix stratégiques de la Sûreté du Québec et précise les résultats attendus dans le respect de ses valeurs organisationnelles. Il se veut une réponse concrète aux grands enjeux auxquels fait face notre police nationale et prend en compte les nombreux changements de son environnement et les priorités gouvernementales.

À l'écoute des citoyens du Québec et des membres de son organisation, la Sûreté du Québec prend avec ce plan l'engagement de relever les défis actuels et à venir de la communauté policière en adaptant ses services aux besoins évolutifs des collectivités, en concertant ses actions avec celles de ses partenaires, en misant sur l'innovation et en investissant dans les femmes et les hommes qui composent ses rangs.

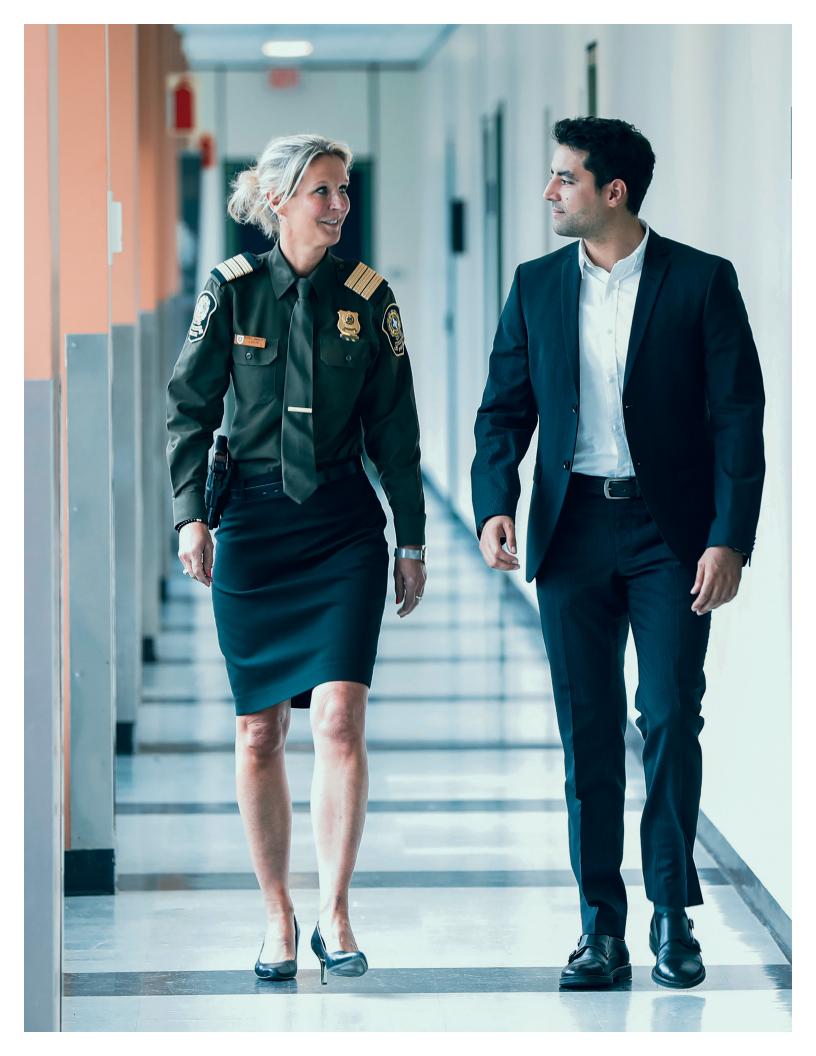
La vision 2023-2027 illustre également l'importance que l'organisation accorde à la relation de proximité qu'elle entretient avec l'ensemble des communautés desservies et au nécessaire lien de confiance qu'elle maintient avec celles-ci. À cet effet, la Sûreté du Québec gardera l'intérêt du citoyen au cœur de ses stratégies et accentuera les occasions de consulter et de faire participer la population ainsi que les acteurs de la société civile dans la résolution des problèmes qui touchent leur quotidien.

C'est avec enthousiasme et fierté que je vous présente nos grandes orientations pour les guatre prochaines années.

La directrice générale,

Johanne Beausoleil





L'ORGANISATION EN BREF

Mission

La vocation première de la Sûreté du Québec est le maintien de la paix, de l'ordre et de la sécurité publique ainsi que la prévention et la répression du crime. Les intérêts du citoyen sont donc au cœur de ses préoccupations. Ses membres s'engagent à assurer la sécurité des personnes et de leurs biens, à sauvegarder leurs droits et libertés, à être attentifs aux besoins des victimes et à collaborer avec la communauté. En tant que police nationale, la Sûreté du Québec a comme devoir de soutenir la communauté policière, de coordonner des opérations policières d'envergure, de contribuer à l'intégrité des institutions étatiques et d'assurer la sécurité des réseaux de transport qui relèvent du Québec. Elle assure également un service central de renseignements destiné à aider à la lutte contre le crime et met ce service à la disposition des autres corps de police.

Vision

La Sûreté du Québec est une organisation de confiance, fière de son capital humain, innovante et mobilisatrice. Elle est une partenaire engagée qui, grâce à ses services de proximité et à son expertise, assure un environnement sécuritaire pour la population du Québec.



Valeurs

La Sûreté du Québec met en avant les valeurs organisationnelles suivantes :

Service

Être animé par une volonté de se dépasser afin de répondre aux attentes des citoyens, de ses partenaires et de ses collègues. Il est fondamental pour le personnel policier et civil de servir, d'aider, d'être utile et disponible.

Professionnalisme

Agir selon les règles de l'art dans ses interventions. Être présent, s'adapter au changement et se développer continuellement sont les composantes-clés du professionnalisme à la Sûreté du Québec.

Respect

Être sensible aux besoins des citoyens, de ses partenaires et de ses collègues dans l'exercice de ses fonctions. Le respect de la dignité et des droits des personnes ainsi que des valeurs démocratiques et individuelles doit transparaître dans toutes les actions de l'organisation.

Intégrité

Prendre en compte l'intérêt public ainsi que les valeurs et les normes institutionnelles dans les décisions concernant les citoyens, les partenaires et les collègues. Adopter un comportement exemplaire visant à préserver la confiance des citoyens à l'égard de notre institution.

L'adhésion à ces valeurs se reflète dans les actions et les décisions, quotidiennes et stratégiques, de l'ensemble des membres de la Sûreté du Québec, permettant ainsi de cultiver un sentiment élevé d'appartenance à l'organisation. Conformément à ses quatre valeurs fondamentales, la Sûreté du Québec réitère son engagement à fournir en tout temps des services exempts de toute forme de discrimination. Pour ce faire, elle s'emploie à promouvoir et à renforcer le respect des droits et libertés de la personne auprès de ses membres, et ce, dans toutes ses sphères d'activité.

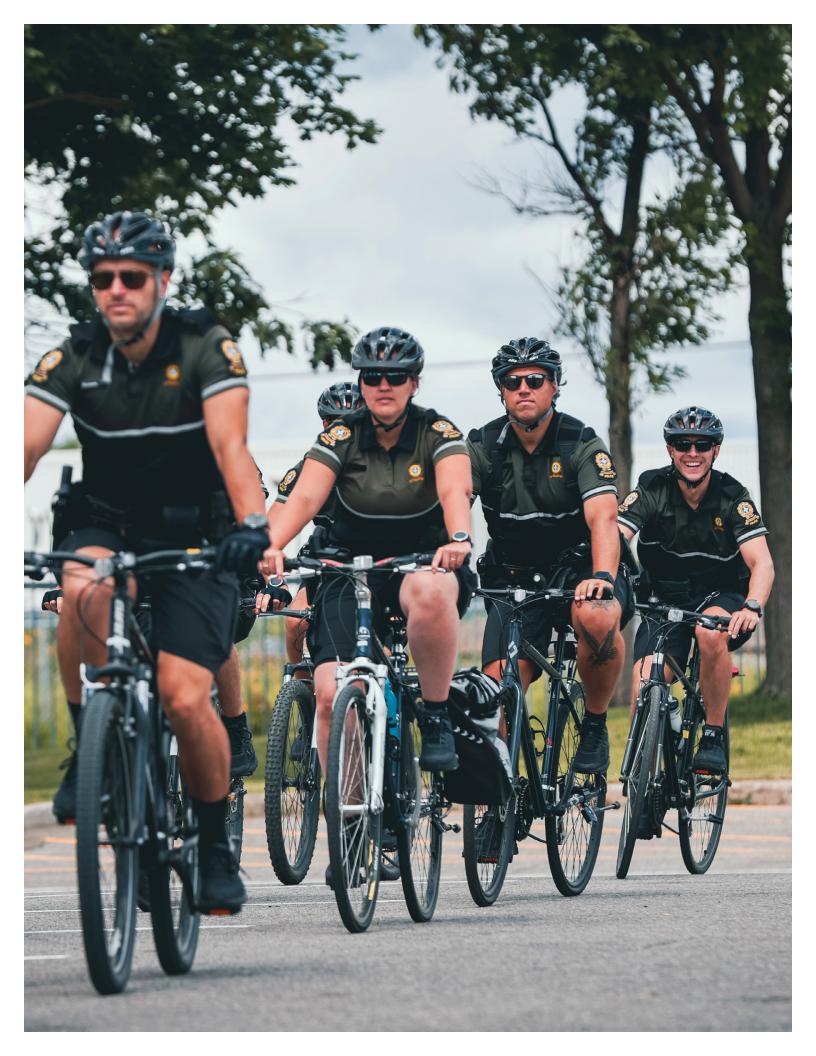
Chiffres clés

La Sûreté du Québec en quelques chiffres au 31 mars 2022

| CHIFFRES CLÉS | DESCRIPTION |
|---------------------|---|
| 8 066 | Employés policiers et civils sur lesquels compte l'organisation pour s'acquitter de sa mission |
| 754 502,6 | Budget de dépenses, en milliers de dollars¹ |
| 1042 | Municipalités et territoires répartis dans 86 municipalités régionales de comté et territoires équivalents desservis |
| 118 | Postes principaux, auxiliaires, secondaires et autoroutiers répartis sur tout le territoire qui fournissent les services généraux à la population |
| 106 324,9 | Kilomètres de routes sur le territoire desservi |
| 8,6/10² | Niveau de sentiment global de sécurité exprimé par la population desservie dans son milieu de vie |
| 7,7/10 ² | Niveau de sentiment global de sécurité déclaré par la population desservie sur le réseau routier |
| 7,6/10 ² | Niveau global de confiance exprimé par la population desservie |

^{1.} La somme représente le budget de dépenses 2021-2022 de la Sûreté du Québec. Elle ne tient pas compte des revenus du Fonds des services de police ni du Compte à fin déterminée pour le contrôle des armes à feu.

^{2.} Sondage 2021-2022 sur le sentiment de sécurité et la confiance des citoyens de la Sûreté du Québec. La tenue de celui-ci atteste du processus d'amélioration continue de l'organisation. Ce sondage de grande envergure a permis de mettre en lumière la perception des citoyens de leur sentiment de sécurité dans leur milieu de vie et sur le réseau routier ainsi que la perception de la confiance qu'ils éprouvent à l'endroit de la Sûreté du Québec. Au total, 2 571 entrevues ont été réalisées, soit 1 252 par téléphone et 1 319 en ligne.



ANALYSE DE L'ENVIRONNEMENT

Attentive à son environnement en constante évolution, la Sûreté du Québec relève quotidiennement des défis imposés par celui-ci. Elle doit continuellement s'adapter aux changements sociaux, à l'évolution de la criminalité ainsi qu'aux besoins et aux attentes de la population. Pour ce faire, elle doit les reconnaître, y répondre et se mettre en action. Les plus grandes forces de l'organisation ont toujours été son personnel engagé et son expertise reconnue. La combinaison de ses forces avec celles de ses partenaires policiers et de ses collaborateurs contribue au déploiement du modèle de la police de demain: un modèle axé sur la création de solutions novatrices, pertinentes, durables et efficaces.

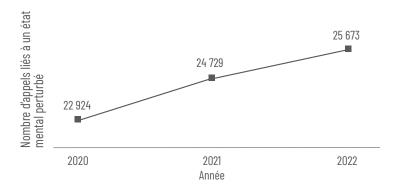
Contexte externe

La criminalité et la sécurité publique en constante évolution

Les attentes grandissantes

L'environnement québécois se transforme; de nouveaux enjeux apparaissent et certains d'entre eux bouleversent nos façons de faire (ex.: pandémie de COVID-19). Les citoyens ont de plus en plus d'attentes par rapport aux services qui leur sont rendus et ont, parallèlement, une confiance qui s'effrite plus facilement, entre autres envers les organisations policières.

Les problèmes auxquels font face les citoyens se complexifient et exigent que les acteurs, qui détiennent une partie de la solution, mettent leurs efforts en commun de façon concertée pour les atténuer. L'augmentation des attentes envers les organisations policières additionnée à une hausse des interventions policières auprès de clientèles vulnérables est un exemple de cette évolution. Au cours des trois dernières années, la Sûreté du Québec a enregistré une constante augmentation du nombre d'appels liés à un état mental perturbé (personnes en crise et tentatives de suicide).



Source: Sûreté du Québec

Les résultats de sondage³ montrent des besoins plus importants et des attentes plus grandes de la part des citoyens en matière de présence et de visibilité policières dans leur communauté. Cette combinaison entre les attentes et les besoins amènera de nouveaux défis. La Sûreté du Québec conçoit ainsi qu'une des clés pour accentuer la présence policière au sein des communautés qu'elle dessert réside dans l'engagement des policiers au sein de celles-ci.

Sondage 2021-2022 sur le sentiment de sécurité et la confiance des citoyens de la Sûreté du Québec.

Globalement, la population a un niveau de confiance élevé envers la Sûreté du Québec. La communication soutenue avec les citoyens, la transparence de l'organisation, l'obligation de rendre des comptes pour ses gestionnaires, la qualité de sa reddition de comptes et la capacité à améliorer la sécurité publique ont une influence sur la perception de la qualité des services rendus. La Loi sur l'administration publique est axée sur le respect du principe de transparence, entre autres. De plus, en 2021, le Comité consultatif sur la réalité policière a formulé des recommandations relatives à la communication, à la transparence, à l'imputabilité et à la reddition de comptes au sein des organisations policières.

Les exigences accrues des citoyens et des clientèles envers les organisations policières mettent de plus en plus l'accent sur les actions et les comportements éthiques du personnel de l'organisation, particulièrement ceux des policiers. De plus, il existe un intérêt soutenu des médias, notamment à l'égard de la protection des renseignements personnels, de l'intégrité et de la riqueur dans la gestion des finances publiques et de l'octroi des contrats publics.

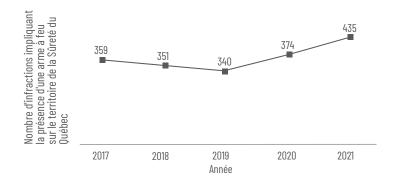
Finalement, la population est toujours plus attentive aux actions policières qui peuvent laisser présumer la présence de profilage racial et social. La société québécoise exige de ses policiers plus de transparence et des interventions exemptes de toute forme de discrimination ou de profilage. Tous les services de police du Québec sont concernés par le profilage racial et social, y compris la Sûreté du Québec. En effet, en juin 2020, le ministère de la Sécurité publique, en collaboration avec le Comité sectoriel issu du milieu policier sur le profilage racial et social, déposait un guide en matière de prévention, de détection et d'intervention à l'égard du profilage. Cette publication soulevait le fait que préserver la confiance de la collectivité et agir sans discrimination dans une société pluriculturelle et complexe représente un défi de taille pour les corps de police.

Les tendances de la criminalité et les phénomènes criminels prioritaires

Malgré une augmentation du taux de criminalité au Québec en 2021, il importe de noter que celui-ci a connu une diminution de 28,2 % au cours de la dernière décennie. Cependant, le taux d'infractions contre la personne par 100 000 habitants présente une tendance à la hausse entre 2012 et 2021. Cela s'explique principalement par une hausse du nombre de voies de fait, d'agressions sexuelles et d'autres infractions d'ordre sexuel déclarées par les corps de police⁴.

Ces tendances se conjuguent à d'autres phénomènes criminels préoccupants sur le territoire québécois. Plus précisément, la violence entre partenaires intimes, l'exploitation sexuelle, la violence touchant des personnes vulnérables (ex.: jeunes, aînés ou personnes éprouvant des problèmes de santé mentale ou de dépendance), les crimes organisés ou en réseau ainsi que les crimes facilités par la technologie demeurent prédominants.

De plus, les crimes avec armes à feu au Québec sont en hausse. Cette augmentation va de pair avec celle du nombre d'armes à feu en circulation. Plusieurs actions sont posées grâce aux activités de prévention, de répression et de développement des connaissances et des compétences de la Stratégie québécoise de lutte contre la violence armée CENTAURE.

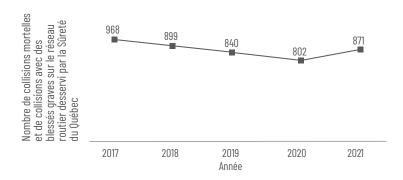


Source : Sûreté du Québec

^{4.} QUÉBEC. MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE. Criminalité au Québec : principales tendances 2021, Ministère de la Sécurité publique, 2022, p. 2.

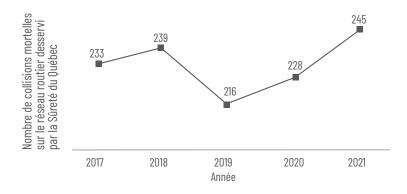
La sécurité des réseaux de transport

Bien que le nombre de collisions mortelles et de collisions avec blessés graves impliquant un véhicule immatriculé sur le réseau routier desservi ait diminué de 17,1 % entre 2017 et 2020, il est en hausse de 8,6 % de 2020 à 2021.



Source : Société de l'assurance automobile du Ouébec.

Plus précisément, le nombre de collisions mortelles sur le réseau routier desservi est en constante augmentation depuis 2019.



Source : Société de l'assurance automobile du Québec.

La complexification des interventions

Ces tendances de la criminalité s'inscrivent dans un contexte où les pratiques policières se complexifient dans plusieurs domaines. En effet, le développement technologique (ex.: radars photo, caméras portatives, drones et développement de l'intelligence artificielle) crée beaucoup d'avantages, mais demande également une flexibilité organisationnelle et une adaptation aux cadres normatifs et juridiques. De plus, la complexité toujours plus grande des enquêtes criminelles et la place de plus en plus importante d'une criminalité sans frontières obligent les policiers à se spécialiser davantage et l'organisation à développer des pratiques innovantes afin de pallier un problème de ressources (humaines, financières, matérielles) parfois restreintes.

L'augmentation du nombre et de l'intensité des sinistres dus aux changements climatiques, les exigences toujours grandissantes du domaine judiciaire et les polarisations sociales face aux croyances et aux idéologies sont d'autres exemples de défis qui entraînent une complexification des interventions.

Les partenariats et la collaboration pour optimiser les pratiques policières

L'augmentation des attentes envers les organisations policières constitue un argument supplémentaire en faveur de la concertation avec l'ensemble des partenaires, y compris les citoyens. En tant que police nationale, la Sûreté du Québec doit agir comme un « générateur de sécurité⁵ ». Pour ce faire, elle doit exercer un bon leadership auprès des partenaires et amener les différents acteurs (policiers et autres) sur le terrain à se mobiliser efficacement. Cela se traduit par son soutien aux actions de ses partenaires et de ses collaborateurs, tout en travaillant dans le respect des différentes missions de chacun.

L'augmentation du nombre de partenariats établis par la chute des barrières structurelles, l'optimisation des communications et le développement de stratégies innovantes dans certains domaines névralgiques sont incontournables (ex.: interventions auprès des clientèles vulnérables, crimes à caractère sexuel, crimes économiques). Déjà, plusieurs projets partenariaux vont dans ce sens (ex.: Sûreté du Québec – centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux [CIUSSS]. Il est également possible de multiplier les équipes hybrides pour mener des enquêtes et créer des projets novateurs ou des stratégies concertées face aux tendances criminelles. L'efficacité des escouades mixtes en est un bon exemple. Ces escouades visent la collaboration entre divers corps de police pour établir des priorités d'enquête. De plus, ce modèle permet d'optimiser les ressources et de combiner l'expertise de pointe avec la connaissance du milieu local pour contrer le crime organisé⁶.

La rareté de la main-d'œuvre

Au Québec, les effets de la rareté de main-d'œuvre sont réels et ont des conséquences importantes tant pour les ministères et les organismes publics que pour les citoyens⁷. Certaines données démographiques sont éloquentes. En effet, en janvier 2023, le taux de chômage au Québec a oscillé autour d'un creux historique en s'établissant à 3,9 %, ce qui représente le taux le plus faible parmi les provinces du Canada⁸. De plus, selon Emploi-Québec, d'ici 2029, dans l'ensemble du Québec, 1,4 million de postes vacants seront à pourvoir⁹. Le marché de l'emploi est particulièrement compétitif et le sera pour plusieurs années à venir, ce qui exerce une pression additionnelle sur l'attractivité de l'organisation et la rétention des employés.

Contexte interne

La modernisation de l'organisation

Modernisation des ressources matérielles et informationnelles

En 2019, le gouvernement du Québec a lancé la Stratégie de transformation numérique gouvernementale 2019-2023. Celle-ci comprend des orientations qui visent l'utilisation du numérique pour pallier, entre autres, la complexité administrative découlant de l'étendue des services. Le but est d'offrir des services publics plus rapides, plus intuitifs et propulsés par le numérique ou vous de la période 2023-2027.

Le virage technologique et la modernisation des ressources matérielles et informationnelles sont inévitables pour améliorer les moyens de l'organisation, en ce qui concerne aussi bien les services aux citoyens que les pratiques policières et les pratiques administratives. Ce virage permettra à la Sûreté du Québec de bonifier sa capacité de collecte et de traitement des informations, particulièrement des données de gestion. Il permettra ainsi d'améliorer davantage la prévention, la détection et les interventions pour toutes les activités policières, particulièrement pour les crimes impliquant des technologies. L'évolution rapide de l'environnement nécessite une innovation continue en vue de s'adapter à l'avancement technologique et de développer des mécanismes pour contrecarrer les occasions criminelles qui en découlent.

^{5.} QUÉBEC. MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE. Rapport final. Modernité, confiance, efficience, Comité consultatif sur la réalité policière, 2021, p. 20.

^{6.} Ibid., p. 55.

^{7.} INSTITUT DU QUÉBEC. Mise à jour économique du gouvernement du Québec. Rareté de main-d'œuvre au Québec. Plan d'action pour transformer les déséquilibres en opportunité, Québec, 2021, p. 7.

^{8.} CANADA. STATISTIQUE CANADA. Enquête sur la population active, janvier 2023, 2023, p. 7.

^{9.} QUÉBEC. MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE. Information sur le marché du travail : état d'équilibre du marché du travail, 2021, 2022.

^{10.} QUÉBEC. SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR. Stratégie de transformation numérique gouvernementale 2019-2023, 2019.

L'arrivée imminente de nouveaux outils technologiques pour les patrouilleurs, comme la billetterie électronique, le rapport d'accident informatisé et le système de gestion de données policières, améliorera la gestion des données en offrant une uniformisation de celles-ci, un taux d'erreur moindre ainsi qu'une alimentation plus contemporaine. La capacité d'anticipation, de planification et d'amélioration de la Sûreté du Québec repose en partie sur l'accès à des données de gestion probantes en temps opportun.

La modernisation des pratiques de gestion

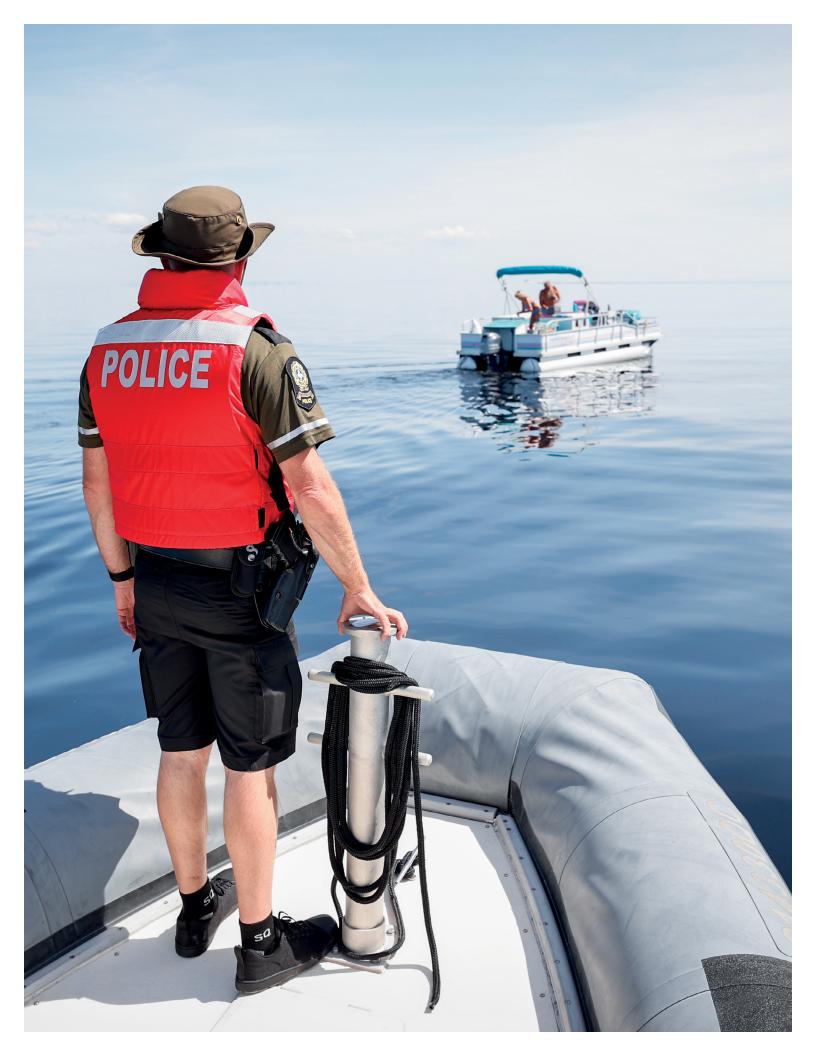
La gestion axée sur les résultats guide les décisions et les actions de l'administration publique en matière de performance, entre autres pour atteindre les objectifs préalablement définis en fonction des ressources disponibles et optimiser l'utilisation des ressources humaines, matérielles, financières et informationnelles. Elle passe également par l'amélioration continue des pratiques de gestion d'une organisation. La visée première de la gestion axée sur les résultats et de l'amélioration continue est d'offrir une meilleure prestation de services.

Afin d'améliorer sa performance et son efficacité et de remplir sa mission, la Sûreté du Québec met l'accent sur des pratiques de gestion axée sur les résultats, que ce soit par l'implantation d'indicateurs de performance, par l'évaluation des projets et des programmes, par la vérification interne, par la gestion intégrée des risques ou par l'optimisation de ses processus.

Les ressources humaines

Santé des membres

La santé des employés policiers et civils de la Sûreté du Québec est une priorité de l'organisation. La qualité et l'efficacité des services offerts sont tributaires de l'état de santé physique et psychologique des membres. En ce qui concerne les services spécialisés en santé mentale, l'offre d'un soutien adapté, en juste à temps, avec des ressources compétentes et qui connaissent leur réalité demeure un défi. En élargissant son offre de services en santé mentale, la Sûreté du Québec réitère son engagement à faire du bien-être de son personnel une priorité.



CHOIX STRATÉGIOUES

Les principaux enjeux dont la Sûreté du Québec devra tenir compte au cours des prochaines années ont été déterminés à la suite de l'analyse des contextes interne et externe. Puis, des choix d'orientations et d'objectifs ont été effectués de manière à permettre à l'organisation de progresser et d'innover, au bénéfice de la population québécoise et de ses partenaires.

Enjeu stratégique 1:

Des services adaptés en continu qui tiennent compte des attentes évolutives de la population du Québec

Les besoins des citoyens sont au cœur des préoccupations de la Sûreté du Québec, qui s'engage à leur offrir des services adaptés. Devant le contexte actuel mouvant, l'organisation réitère son engagement à être accessible et à l'écoute de la population. Elle consolide davantage sa culture d'intégrité ainsi que la transparence de ses services. Elle veut aussi optimiser ses canaux de communication pour faciliter la participation citoyenne, celle des partenaires en sécurité publique et celle des acteurs du milieu municipal ainsi que de la santé et des services sociaux. Par ses actions, elle montre l'importance qu'elle accorde au maintien du lien de confiance de la population québécoise à son endroit.

Orientation 1

Garder l'intérêt du citoyen au coeur de nos actions et de nos stratégies

Les besoins ainsi que les attentes de la population évoluent et doivent constamment être pris en considération. Pour ce faire, la Sûreté du Québec doit continuer d'être accessible et à l'écoute des citoyens afin qu'ils soient au centre de son offre de services.

Objectif 1.1

Promouvoir des approches adaptées aux personnes victimes d'actes criminels

Le soutien aux personnes victimes d'actes criminels compte parmi les priorités de la Sûreté du Québec. À cet égard, différentes approches adaptées aux réalités particulières des personnes victimes sont développées et mises en place. Celles-ci contribuent à leur offrir un meilleur accompagnement tout au long de l'intervention policière et du processus judiciaire. Il s'agit d'un aspect incontournable du travail policier.

De telles approches sont d'ailleurs préconisées lors d'interventions auprès de personnes victimes de violences sexuelles. Par exemple, dans les cas d'exploitation sexuelle, tant les personnes victimes que leurs proches sont rencontrés par les policiers afin d'être sensibilisés à ce phénomène. Ces rencontres visent entre autres à leur fournir les informations relatives au processus judiciaire ainsi qu'aux ressources à leur disposition.

Le programme Les Survivantes est un autre exemple d'approche adaptée visant à offrir de l'accompagnement et du soutien aux personnes exploitées sexuellement ou à risque de le devenir. L'objectif du programme est notamment d'encourager une prise de conscience des personnes victimes afin qu'elles réalisent que la situation dans laquelle elles se trouvent est inacceptable. À cette fin, des « personnes survivantes » qui sont parvenues à quitter le milieu prostitutionnel soutiennent d'autres personnes victimes dans les différentes étapes de leur cheminement. Cela leur permet de réaliser qu'avec le soutien approprié, il est possible de s'en sortir.

| INDICATEUR | CIBLE 2023-2024 | CIBLE 2024-2025 | CIBLE 2025-2026 | CIBLE 2026-2027 |
|--|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| 1. Nombre de personnes victimes sensibilisées au phénomène de l'exploitation sexuelle (Mesure de départ : 200 en 2021-2022; cible 2023-2027 : 920) | 200 | 220 | 240 | 260 |
| 2. Nombre de personnes victimes ayant bénéficié du programme Les Survivantes (Mesure de départ : 24 en 2021-2022; cible 2023-2027 : 100) | 25 | 25 | 25 | 25 |

Objectif 1.2

Bonifier la consultation et la participation citoyenne dans la gouvernance

Comme il s'agit de l'un des cinq fondements de son approche de police de proximité (présence familière, qualité du service aux citoyens, partenariat avec la population, consultation de la clientèle, résolution de problèmes), la Sûreté du Québec veut bonifier la consultation citoyenne en faisant participer davantage les acteurs clés, et ce, pour mieux les desservir.

Plus précisément, le processus de consultation bonifié vise les acteurs des milieux municipal, scolaire et communautaire, de la santé et des affaires ainsi que des partenaires en sécurité publique. Il permettra d'enrichir la définition des besoins, des problématiques et des attentes en matière de sécurité publique, notamment en ce qui a trait à la visibilité policière. Les décisions et les priorités des comités de sécurité publique seront donc appuyées par une consultation plus inclusive.

| INDICATEUR | CIBLE 2023-2024 | CIBLE 2024-2025 | CIBLE 2025-2026 | CIBLE 2026-2027 |
|--|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| 3. Proportion des municipalités régionales de comté bénéficiant du processus bonifié de consultation citoyenne (Mesure de départ : S. O.; cible 2023-2027 : 100 %) | \$.0. | 40 % | 80 % | 100 % |

Objectif 1.3

Maintenir la confiance de la population

La légitimité de l'existence, des actions et des pouvoirs d'intervention d'un corps de police dépend de la confiance que lui témoignent les citoyens. Ces derniers s'attendent à ce que les policiers effectuent leur travail de manière appropriée, éthique, intègre et sans discrimination. Ce lien de confiance doit se retrouver dans tous les échanges entre les policiers et les citoyens, que ce soit avant, pendant ou après une intervention. Ainsi, la Sûreté du Québec réalise de façon proactive des activités de prévention des comportements à risque et assure un soutien-conseil à ses membres.

Globalement, un sentiment de confiance élevé est noté envers la Sûreté du Québec. Dans le dernier sondage "sur le sentiment de sécurité et la confiance des citoyens desservis, ceux-ci attribuent une note globale à leur niveau de confiance envers l'organisation de 7,6 sur 10. La Sûreté du Québec souhaite donc consolider et maintenir le niveau de confiance que lui accorde la population.

De façon proactive et à titre de partenaire, la Sûreté du Québec contribue aux travaux visant à optimiser les mesures mises en place pour combattre le profilage racial et social. En ce sens, elle conçoit et met en place des activités ciblées en matière de prévention et de détection.

| INDICATEUR | CIBLE 2023-2024 | CIBLE 2024-2025 | CIBLE 2025-2026 | CIBLE 2026-2027 |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| 4. Proportion des gestionnaires et des employés en situation de gestion qui sont sensibilisés en éthique et en intégrité (Mesure de départ : S. O.; cible 2023-2027 : 90 %) | 25 % | 50 % | 75 % | 90 % |
| 5. Niveau global de confiance accordé à la Sûreté du Québec (Mesure de départ : 7,6 sur 10 en 2021-2022; cible 2023-2027 : 7,6 sur 10) | 7,6 | S.O. | 7,6 | S.O. |
| 6. Taux de réalisation des activités ciblées en matière de prévention et de détection du profilage racial et social (Mesure de départ: S. O.; cible 2023-2027: 100 %) | 25 % | 50 % | 75 % | 100 % |

^{11.} Sondage 2021-2022 sur le sentiment de sécurité et la confiance des citoyens de la Sûreté du Québec.

Enjeu stratégique 2:

Un environnement sécuritaire en collaboration avec les acteurs du milieu

Qu'il s'agisse d'assurer un environnement sécuritaire, de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour faire face à l'émergence de nouvelles formes de criminalité ou de renforcer le sentiment de sécurité de la population, il est incontournable d'agir en concertation avec les acteurs du milieu mentionnés dans l'enjeu stratégique 1 et avec d'autres organisations. En allant davantage à leur rencontre, la Sûreté du Québec s'engage à continuer d'améliorer ses façons de faire en matière de collaboration. Également, il importe d'assurer une complémentarité des actions en prévention et en répression, et ce, avec l'objectif d'offrir un environnement sécuritaire à tous les citoyens.

Orientation 2

Adapter nos interventions pour prévenir et lutter contre la criminalité ainsi que pour renforcer le sentiment de sécurité

La mission de la Sûreté du Québec est de prévenir, de détecter et de réprimer la criminalité. Pour ce faire, elle doit continuellement améliorer ses facons de faire et être innovante. Que ce soit en prenant les moyens pour faire face à l'émergence de nouvelles formes de criminalité, en assurant le maintien de milieux sécuritaires ou en étant présente et visible pour les citoyens afin de contribuer au sentiment de sécurité, elle doit offrir des services adaptés et évolutifs.

Objectif 2.1

Poursuivre l'amélioration du bilan routier et récréotouristique

La Stratégie en sécurité des réseaux de transport 2021-2026 de la Sûreté du Québec adhère à la tendance mondiale qui vise à diminuer les collisions mortelles et les collisions avec blessés graves: la Vision Zéro. L'objectif principal est de réduire progressivement le nombre de collisions mortelles et avec blessés graves sur le territoire desservi.

Cette aspiration se traduit par des actions visant à rendre les réseaux de transport plus sécuritaires et se compose de cinq axes: partenariat, intervention, sensibilisation, technologie et évaluation. Chacun des axes vise un objectif spécifique précis:

- bonifier les partenariats avec les intervenants en sécurité des réseaux de transport;
- renforcer l'application de la loi par des interventions efficaces en sécurité des réseaux de transport;
- sensibiliser la population à l'adoption de comportements sécuritaires dans les réseaux de transport;
- tirer parti des technologies existantes et de l'innovation en sécurité des réseaux de transport;
- améliorer les pratiques d'évaluation en sécurité des réseaux de transport.

Le succès des interventions repose sur un principe fondamental : la sécurité des réseaux de transport est une responsabilité partagée entre les différents acteurs concernés. La stratégie s'appuie grandement sur ce principe fondamental.

| INDICATEUR | CIBLE 2023-2024 | CIBLE 2024-2025 | CIBLE 2025-2026 | CIBLE 2026-2027 |
|---|------------------|------------------|------------------|------------------|
| 7. Pourcentage de diminution du nombre de collisions mortelles et de collisions avec blessés graves sur le réseau routier par rapport au nombre de titulaires de permis au Québec (par 10 000) (Mesure de départ : 1,636 [moyenne annuelle de 2015 à 2021]; cible 2023-2027 : -5 % par rapport à la moyenne annuelle depuis 2015) | -2 % par rapport | -3 % par rapport | -4 % par rapport | -5 % par rapport |
| | à la moyenne | à la moyenne | à la moyenne | à la moyenne |
| | annuelle depuis | annuelle depuis | annuelle depuis | annuelle depuis |
| | 2015 | 2015 | 2015 | 2015 |
| 8. Pourcentage d'augmentation du nombre d'interventions* sur le réseau routier concernant les principales causes de collisions ou ayant une incidence lors de celles-ci * Excluant les interventions concernant les capacités de conduite affaiblies (Mesure de départ : Résultat de 2022; cible 2023-2027 : +8 %) | +2 % par rapport | +4 % par rapport | +6 % par rapport | +8 % par rapport |
| | à la mesure | à la mesure | à la mesure | à la mesure |
| | de départ | de départ | de départ | de départ |
| 9. Pourcentage d'augmentation du nombre d'interventions sur | +1 % par rapport | +2 % par rapport | +3 % par rapport | +4 % par rapport |
| le réseau routier concernant les capacités de conduite affaiblies | à la mesure | à la mesure | à la mesure | à la mesure |
| (Mesure de départ : Résultat de 2022; cible 2023-2027 : +4 %) | de départ | de départ | de départ | de départ |

Objectif 2.2

Bonifier la prévention policière au sein de secteurs ciblés

La complexification des phénomènes criminels, la multiplication de nouveaux modes opératoires utilisés par les fraudeurs et le recours aux technologies innovantes sont à la source des défis que doit relever la Sûreté du Québec en matière de stratégies préventives. Afin d'assurer une qualité de services préventifs optimale, de répondre aux besoins différenciés sur le territoire et de contribuer à l'adoption de comportements sécuritaires par la population, elle déploie prioritairement des stratégies de prévention au sein de secteurs ciblés, notamment ceux de la violence armée, de la violence entre partenaires intimes et des formes de violences associées à la cybercriminalité (ex.: fraudes, cyberintimidation).

La Sûreté du Québec prévoit d'investir des efforts dans la production d'outils destinés aux policiers et à l'ensemble des clientèles visées sur son territoire ainsi que dans le déploiement d'opérations concertées en collaboration avec différents partenaires. Ces opérations viseront à accroître la sensibilisation de la population à l'ampleur d'un problème criminel, à faire connaître les ressources disponibles et à favoriser la demande d'aide de la part des citoyens.

| INDICATEUR | CIBLE 2023-2024 | CIBLE 2024-2025 | CIBLE 2025-2026 | CIBLE 2026-2027 |
|--|-----------------------------|---|--|--|
| 10. Proportion des thématiques criminelles visées par de nouvelles mesures de prévention de la criminalité déployées auprès de la population (Mesure de départ : S. O.; cible 2023-2027 : 100 %) | 28,6 % | 57,1 % | 85,7 % | 100 % |
| 11. Pourcentage d'augmentation du nombre de citoyens joints sur le territoire de la Sûreté du Québec lors d'opérations concertées (Mesure de départ: S. O.; cible 2023-2027: +15 % par rapport aux résultats de 2023-2024) | Mesure de départ établie | +5 % par rapport aux résultats de 2023-2024 | +10 % par rapport aux résultats de 2023-2024 | +15 % par rapport aux résultats de 2023-2024 |

Objectif 2.3

Renforcer nos stratégies de lutte contre les violences sexuelles et la violence armée

Les violences sexuelles et la violence armée comptent parmi les phénomènes criminels qui préoccupent de plus en plus la population et les organisations policières. La couverture médiatique et les différentes initiatives menées ou mises en place par le gouvernement du Québec en témoignent. Parmi celles-ci, voici une liste des initiatives en matière de lutte contre les violences sexuelles:

- les recommandations du Comité d'experts sur l'accompagnement des personnes victimes d'agression sexuelle et de violence conjugale;
- la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs;
- les travaux gouvernementaux visant la responsabilisation des entreprises en matière de prévention de la pornographie juvénile en ligne;
- le financement et la mise en place de la nouvelle Équipe intégrée de lutte contre la pornographie juvénile;
- le déploiement progressif des tribunaux spécialisés en matière de violence conjugale et de violence sexuelle.

En ce qui concerne la lutte contre la violence armée, voici les initiatives :

- le déploiement de CENTAURE, la Stratégie québécoise de lutte contre la violence armée;
- les investissements considérables du gouvernement du Québec annoncés, notamment en matière de prévention de la violence armée.

Afin de demeurer au diapason des préoccupations de la population et de remplir sa mission de maintien de la paix et de la sécurité publique, la Sûreté du Québec s'engage à intensifier sa lutte contre ces formes de criminalité. La mise en place du Centre québécois de dépistage des armes à feu, sous sa responsabilité, s'inscrit dans cette volonté. Ce dernier sera responsable du traitement des demandes de dépistage de l'ensemble des organisations policières du Québec et permettra d'identifier et de saisir plus d'occasions d'enquêtes.

En ce qui concerne la lutte contre les violences sexuelles, la Sûreté du Québec poursuit le déploiement d'une stratégie intégrée, et ce, afin de développer davantage son expertise en matière d'enquête et de prévention, en particulier en ce qui concerne les crimes de cette nature visant les personnes mineures.

| INDICATEUR | CIBLE 2023-2024 | CIBLE 2024-2025 | CIBLE 2025-2026 | CIBLE 2026-2027 |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| 12. Nombre d'armes ayant fait l'objet d'un dépistage (Mesure de départ : S. O.; cible 2023-2027 : 3000) | 450 | 700 | 850 | 1 000 |
| 13. Nombre d'arrestations réalisées à la suite d'activités de détection visant des cyberprédateurs commettant des crimes sexuels envers les enfants (Mesure de départ: 26 en 2021-2022; cible 2023-2027: 150) | 30 | 35 | 40 | 45 |
| 14. Nombre d'arrestations effectuées dans le cadre d'opérations en matière de proxénétisme et traite de personnes à des fins d'exploitation sexuelle visant des personnes victimes mineures (Mesure de départ : 27 en 2021-2022; cible 2023-2027 : 118) | 28 | 29 | 30 | 31 |

Orientation 3

Assumer un leadership inspirant privilégiant une approche collaborative et mobilisatrice auprès des partenaires

Aux fins de la réalisation de sa mission, la Sûreté du Québec souhaite encourager et consolider ses collaborations avec les différents partenaires, soutenir les démarches de ses collaborateurs et favoriser la mise en place d'interventions concertées. Cette approche permet de créer une synergie au sein de la communauté policière, ce qui optimisera ultimement les services offerts aux citoyens.

Objectif 3.1

Optimiser les interventions concertées

Au fil des ans, la Sûreté du Québec a noué plusieurs partenariats avec des organisations policières et divers organismes du domaine de la sécurité publique. Ces partenariats contribuent à renforcer la réponse policière, à accroître l'efficacité des actions et à unir leurs voix en matière de prévention et de répression.

Les actions conjointes menées en matière de lutte au crime organisé sont la démonstration de la force du partenariat entre les organisations policières. Parmi les différentes mesures déployées, soulignons le développement du renseignement et le maintien de la pression policière sur les membres du crime organisé, qui ont été accentués depuis le lancement de CENTAURE, la Stratégie québécoise de lutte contre la violence armée. À cet effet, des opérations concertées de visibilité sont planifiées dans des lieux connus de regroupement de membres ou lors d'événements durant lesquels leur présence est anticipée.

Les opérations concertées de visibilité représentent un moyen efficace de passer conjointement un message clair tant au crime organisé qu'à la population sur l'action dynamique, préventive et efficace des corps policiers du Québec.

| INDICATEUR | CIBLE 2023-2024 | CIBLE 2024-2025 | CIBLE 2025-2026 | CIBLE 2026-2027 |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| 15. Nombre d'opérations de visibilité visant des membres du crime | 27 | 29 | 31 | 33 |
| organisé réalisées en partenariat avec d'autres corps de police | | | | |
| (Mesure de départ : 25 en 2021-2022; cible 2023-2027 : 120) | | | | |

Objectif 3.2

Accroître nos collaborations afin d'améliorer nos interventions auprès des personnes vulnérables

Afin d'améliorer les services offerts et de faciliter l'accès des personnes à des services adaptés à leurs besoins, les centres de services MRC (CSMRC) de l'organisation nouent des partenariats avec les centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS) et les CIUSSS des territoires desservis. Cette approche collaborative permet à un intervenant social d'être présent en milieu policier lors des interventions auprès des personnes vulnérables. En plus d'exercer un rôle-conseil auprès des policiers, cette ressource peut:

- concevoir de nouvelles pratiques afin que les interventions policières soient mieux adaptées;
- favoriser la concertation des différents acteurs et la complémentarité des interventions avec celles des partenaires du réseau de la santé et des services sociaux;
- éviter la multiplication des interventions policières et réduire leur durée tout en améliorant la qualité et l'uniformité de celles-ci.

| INDICATEUR | CIBLE 2023-2024 | CIBLE 2024-2025 | CIBLE 2025-2026 | CIBLE 2026-2027 |
|--|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| 16. Proportion des CSMRC qui ont accès à un service d'intervenant social, en partenariat avec les CISSS et CIUSSS (Mesure de départ : 51,6 % en 2021-2022; cible 2023-2027 : 80,1 %) | 58,1 % | 64,5 % | 71 % | 80,1 % |

Enjeu stratégique 3: Une organisation innovante et performante

La Sûreté du Québec s'engage à moderniser son organisation en bonifiant ses pratiques de gestion et ses processus, en continuant d'optimiser ses façons de faire et en améliorant sa capacité à anticiper les attentes et les défis de demain. Des efforts soutenus et additionnels doivent être investis dans la transformation numérique déjà amorcée ainsi que dans la modernisation des ressources matérielles, et ce, pour assurer une offre de services performante et innovante à la population québécoise.

Orientation 4

Privilégier des pratiques innovantes et performantes qui répondent aux attentes et aux défis de demain

La Sûreté du Québec poursuit le virage de la police de demain, notamment en modernisant ses pratiques de gestion, ses processus, ses infrastructures numériques et ses outils ainsi qu'en continuant d'optimiser ses façons de faire afin de répondre adéquatement aux besoins présents et futurs des citoyens et de son personnel.

Objectif 4.1

Instaurer une transformation numérique performante et responsable

À la suite des changements apportés à la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement, la Sûreté du Québec a élaboré un plan de transformation numérique. Celui-ci permettra de mieux répondre aux besoins de la population et des employés de même que d'améliorer leur expérience dans l'utilisation des services numériques.

De surcroît, la Sûreté du Québec se donne pour objectif de créer trois nouveaux services numériques. Ceux-ci permettront de bonifier l'offre de services numériques, ce dont la population bénéficiera directement.

| INDICATEUR | CIBLE 2023-2024 | CIBLE 2024-2025 | CIBLE 2025-2026 | CIBLE 2026-2027 |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| 17. Nombre de nouveaux services numériques | 1 | 1 | S. O. | 1 |
| bénéficiant aux citoyens | | | | |
| (Mesure de départ : S. O.; cible 2023-2027 : 3) | | | | |

Objectif 4.2

Mettre en place des infrastructures et des processus innovants et performants

En vue de répondre adéquatement aux attentes et aux défis de demain, les infrastructures doivent être déployées et les processus d'affaires organisationnels doivent être optimisés et mis à jour régulièrement. Ces démarches ont pour but d'améliorer la performance et l'efficacité de la Sûreté du Québec. Elles passeront, entre autres, par la modernisation des communications internes ainsi que par l'implantation et l'uniformisation des outils organisationnels de suivi administratif. L'optimisation et l'adaptation des outils, des processus et des infrastructures organisationnels sont essentielles pour privilégier des pratiques innovantes et performantes.

| INDICATEUR | CIBLE 2023-2024 | CIBLE 2024-2025 | CIBLE 2025-2026 | CIBLE 2026-2027 |
|--|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| 18. Nombre de démarches implantées en amélioration de la performance | 1 | 1 | 1 | 2 |
| (Mesure de départ : S. O.; cible 2023-2027 : 5) | | | | |

Enjeu stratégique 4: Un employeur de choix offrant une culture organisationnelle saine, inclusive et diversifiée

La gestion des ressources humaines présente des défis de taille pour toutes les organisations : l'attractivité de l'organisation et la rétention des employés sont primordiales dans un contexte de rareté de la main-d'œuvre. Pour demeurer un employeur de choix, la Sûreté du Québec s'engage à être à l'écoute de l'ensemble de son personnel :

- en portant une attention particulière à leur santé mentale et au soutien qui leur est offert;
- en s'assurant d'atteindre le plein potentiel de chaque personne;
- en bonifiant le système de formation en place;
- en en faisant plus pour consolider leur confiance quant à l'égalité des chances, au traitement équitable et à l'intégrité des processus.

De plus, des efforts sont investis pour incarner une organisation policière inclusive et représentative de la diversité de la société québécoise.

Orientation 5

Investir dans le capital humain et en prendre soin

La plus grande force de la Sûreté du Québec a toujours été son capital humain. L'efficacité et la qualité des services aux citoyens sont notamment dépendantes de l'état de santé physique et psychologique des personnes qui œuvrent au sein de l'organisation ainsi que de leur mobilisation. De ce fait, la santé des employés policiers et civils est une priorité. De façon complémentaire, la Sûreté du Québec continue d'être accessible et à l'écoute de tous ses employés.

Objectif 5.1

Enrichir l'expérience employé

Pour faire face à la rareté de la main-d'œuvre et dans l'objectif d'attirer et de fidéliser les talents, la Sûreté du Québec enrichit sa stratégie de l'expérience employé. La démarche d'amélioration permettra d'offrir des environnements de travail plus sains, dynamiques et inclusifs. Elle place les employés au centre des actions et permettra à l'organisation de demeurer un employeur de choix.

L'analyse des résultats du sondage destiné à l'ensemble du personnel et qui sera effectué en 2024-2025 permettra de déterminer des actions mobilisatrices à intégrer dans un plan d'action pour améliorer l'expérience employé. L'indice de mobilisation indiquera la situation actuelle et évolutive en ce qui concerne l'enrichissement de l'expérience employé.

| INDICATEUR | CIBLE 2023-2024 | CIBLE 2024-2025 | CIBLE 2025-2026 | CIBLE 2026-2027 |
|---|-----------------|-----------------------------|-----------------|---|
| 19. Indice de mobilisation organisationnelle (Mesure de départ : S. O.; cible 2023-2027 : 1 point de % de plus que la mesure de départ) | S. O. | Mesure de départ établie | S. O. | 1 point de pourcentage de plus que la mesure de départ |

Objectif 5.2

Consolider l'approche globale en santé des personnes au travail

Le soutien en matière de prévention en santé mentale des employés civils et des policiers qui font face à des événements traumatiques est l'une des priorités de la Sûreté du Québec.

Il est important de mieux outiller les répondants en premiers soins psychologiques à la suite d'un événement traumatique subi par un ou des employés en vue de prévenir de futures absences du travail et l'apparition de diagnostics de post-trauma.

| INDICATEUR | CIBLE 2023-2024 | CIBLE 2024-2025 | CIBLE 2025-2026 | CIBLE 2026-2027 |
|--|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| 20. Nombre de personnes formées en premiers soins psychologiques | S. O. | 40 | 55 | 55 |
| (Mesure de départ : S. O.; cible 2023-2027 : 150) | | | | |



qu'à la prévention et à la répression du crime.

MISSION

VISION

La Sûreté du Québec est vouée au maintien de la paix, de l'ordre et de la sécurité publique ainsi La Sûreté du Québec est une organisation de confiance, fière de son capital humain, innovante et mobilisatrice. Elle est une partenaire Service, professionnalisme, respect et intégrité engagée qui, grâce à ses services de proximité et à son expertise, assure un environnement sécuritaire pour la population du Québec.

VALEURS

Enjeu 1: Des services adaptés en continu qui tiennent compte des attentes évolutives de la population du Québec.

| | ORIENTATION | | OBJECTIF | | INDICATEUR | CIBLE 2023-2024 | CIBLE 2024-2025 | CIBLE 2025-2026 | CIBLE 2026-2027 |
|---|--|-----|--|---|--|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| 1 | Garder l'intérêt du citoyen au cœur de nos actions et de nos stratégies | 1.1 | Promouvoir des approches adaptées aux victimes d'actes criminels | 1 | Nombre de personnes victimes sensibilisées au phénomène de l'exploitation sexuelle (Mesure de départ: 200 en 2021-2022; cible 2023-2027: 920) | 200 | 220 | 240 | 260 |
| | | | | 2 | Nombre de personnes victimes ayant bénéficié du programme Les Survivantes (Mesure de départ: 24 en 2021-2022; cible 2023-2027: 100) | 25 | 25 | 25 | 25 |
| | | 1.2 | Bonifier la consultation et la participation citoyenne dans la gouvernance | 3 | Proportion des municipalités régionales de comté bénéficiant du processus bonifié de consultation citoyenne (Mesure de départ : S. 0.; cible 2023-2027 : 100 %) | S. O. | 40 % | 80 % | 100 % |
| | | | | 4 | Proportion des gestionnaires et des employés en situation de gestion qui sont sensibilisés en éthique et en intégrité (Mesure de départ : S. 0.; cible 2023-2027 : 90 %) | 25 % | 50 % | 75 % | 90 % |
| | | 1.3 | Maintenir la confiance de la population | 5 | Niveau global de confiance accordé à la Sûreté du Québec (Mesure de départ : 7,6 sur 10 en 2021-2022; cible 2023-2027 : 7,6 sur 10) | 7,6 | S. O. | 7,6 | S. O. |
| | | | | 6 | Taux de réalisation des activités ciblées en matière de prévention du profilage racial et social (Mesure de départ : S. 0.; cible 2023-2027 : 100 %) | 25 % | 50 % | 75 % | 100 % |

Enjeu 2 : Un environnement sécuritaire en collaboration avec les acteurs du milieu.

| | ORIENTATION | | OBJECTIF | | INDICATEUR | CIBLE 2023-2024 | CIBLE 2024-2025 | CIBLE 2025-2026 | CIBLE 2026-2027 |
|---|---|-----|--|----|--|--|--|--|--|
| | Adapter nos interventions pour prévenir et contrer la criminalité ainsi que pour renforcer le sentiment de sécurité | | | 7 | Pourcentage de diminution du nombre de collisions mortelles et de collisions avec blessés graves sur le réseau routier par rapport au nombre de titulaires de permis au Québec (par 10 000) (Mesure de départ : 1,636 [moyenne annuelle de 2015 à 2021]; cible 2023-2027 : -5 % par rapport à la moyenne annuelle depuis 2015) | -2 % par rapport à la moyenne annuelle depuis 2015 | -3 % par rapport à la moyenne annuelle depuis 2015 | -4 % par rapport à la moyenne annuelle depuis 2015 | -5 % par rapport à la moyenne annuelle depuis 2015 |
| | | 2.1 | Poursuivre l'amélioration du bilan routier et récréotouristique | 8 | Pourcentage d'augmentation du nombre d'interventions* sur le réseau routier concernant les principales causes de collisions ou ayant une incidence lors de celles-ci * Excluant les interventions concernant les capacités de conduite affaiblies (Mesure de départ: Résultat de 2022; cible 2023-2027: +8 %) | +2 % par rapport à la mesure de départ | +4 % par rapport à la mesure de départ | +6 % par rapport à la mesure de départ | +8 % par rapport à la mesure de départ |
| | | | | 9 | Pourcentage d'augmentation du nombre d'interventions sur le réseau routier concernant les capacités de conduite affaiblies (Mesure de départ : Résultat de 2022; cible 2023-2027 : +4 %) | +1 % par rapport à la mesure de départ | +2 % par rapport à la mesure de départ | +3 % par rapport à la mesure de départ | +4 % par rapport à la mesure de départ |
| 2 | | 2.2 | Bonifier la prévention policière au sein de secteurs ciblés | 10 | Proportion des thématiques criminelles visées par de nouvelles mesures de prévention de la criminalité déployées auprès de la population (Mesure de départ : S. O.; cible 2023-2027 : 100 %) | 28,6 % | 57,1 % | 85,7 % | 100 % |
| | | | | 11 | Pourcentage d'augmentation du nombre de citoyens rejoints sur le territoire de la Sûreté du Québec lors d'opérations concertées (Mesure de départ : S. O.; cible 2023-2027 : +15 % par rapport aux résultats de 2023-2024) | Mesure de départ établie | +5 % par rapport aux résultats de 2023-2024 | +10 % par rapport aux résultats de 2023-2024 | +15 % par rapport aux résultats de 2023-2024 |
| | | 2.3 | contre les violences sexuelles et la | 12 | Nombre d'armes à feu ayant fait l'objet d'un dépistage (Mesure de départ : S. O.; cible 2023-2027 : 3000) | 450 | 700 | 850 | 1000 |
| | | | | 13 | Nombre d'arrestations réalisées à la suite d'activités de détection visant des cyberprédateurs commettant des crimes sexuels envers les enfants (Mesure de départ : 26 en 2021-2022; cible 2023-2027 : 150) | 30 | 35 | 40 | 45 |
| | | | violence armée | 14 | Nombre d'arrestations effectuées dans le cadre d'opérations en matière de proxénétisme et traite de personnes à des fins d'exploitation sexuelle visant des personnes victimes mineures (Mesure de départ : 27 en 2021-2022; cible 2023-2027 : 118) | 28 | 29 | 30 | 31 |
| 3 | Assumer un leadership inspirant privilégiant une approche collaborative et mobilisatrice auprès des partenaires | 3.1 | Optimiser les interventions concertées | 15 | Nombre d'opérations de visibilité visant des membres du crime organisé réalisées en partenariat avec d'autres corps de police (Mesure de départ : 25 en 2021-2022; cible 2023-2027 : 120) | 27 | 29 | 31 | 33 |
| | | 3.2 | Accroître nos collaborations afin d'améliorer nos interventions auprès des personnes vulnérables | 16 | Proportion des CSMRC qui ont accès à un service d'intervenant social, en partenariat avec les CISSS et CIUSSS (Mesure de départ : 51,6 % en 2021-2022; cible 2023-2027 : 80,1 %) | 58,1 % | 64,5 % | 71,0 % | 80,1 % |



Enjeu 3 : Une organisation innovante et performante

| | ORIENTATION | OBJECTIF | INDICATEUR | CIBLE 2023-2024 | CIBLE 2024-2025 | CIBLE 2025-2026 | CIBLE 2026-2027 |
|---|---|--|---|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| 4 | Privilégier des pratiques innovantes et performantes qui répondent aux attentes et aux défis de demain | 4.1 Instaurer une transformation numérique performante et responsable | ombre de nouveaux services numériques bénéficiant aux citoyens lesure de départ : S. O.; cible 2023-2027 : 3) | 1 | 1 | S. O. | 1 |
| | | 4.2 Mettre en place des infrastructures et des processus innovants et performants | ombre de démarches implantées en amélioration de la performance desure de départ : S. O.; cible 2023-2027 : 5) | 1 | 1 | 1 | 2 |

Enjeu 4 : Un employeur de choix offrant une culture organisationnelle saine, inclusive et diversifiée

| | ORIENTATION | OBJECTIF | | INDICATEUR | CIBLE 2023-2024 | CIBLE 2024-2025 | CIBLE 2025-2026 | CIBLE 2026-2027 |
|---|--|--|----|---|-----------------|-----------------------------|-----------------|--|
| 5 | Investir dans le capital humain et en prendre soin | 5.1 Enrichir l'expérience employé | | Indice de mobilisation organisationnelle (Mesure de départ : S. O.; cible 2023-2027 : 1 point de pourcentage de plus que la mesure de départ) | S. O. | Mesure de départ établie | S. O. | 1 point de % de plus que la mesure de départ |
| | | 5.2 Consolider l'approche globale en santé des personnes au travail | 20 | Nombre de personnes formées en premiers soins psychologiques (Mesure de départ : S. O.; cible 2023-2027 : 150) | S. O. | 40 | 55 | 55 |





